

Sixième dimanche du temps ordinaire – 15 février 2026

Si 15, 15-20 - Ps 118 - 1 Co 2, 6-10 - Mt 5, 17-37

Homélie du P. Bernard Badaud

Parfois, en lisant un peu rapidement les évangiles, on pourrait être tenté d'opposer les « méchants pharisiens », défenseurs rigoureux d'une stricte application de la loi, et le « gentil Jésus », partisan d'une interprétation beaucoup plus souple. Ou encore, décrire les pharisiens comme des conservateurs bornés et Jésus comme un progressiste éclairé. C'est un peu plus compliqué que ça ! D'ailleurs, l'évangile d'aujourd'hui s'ouvre sur une déclaration nette de Jésus : « *Je ne suis pas venu abolir la loi...* », preuve que, déjà en son temps, il était suspecté d'en prendre à son aise avec les commandements.

Il faut déjà s'entendre sur ce que c'est que « la loi » : la loi de Moïse, les Dix Commandements... La première et la deuxième lecture de notre messe ainsi que le psaume parlent de « sagesse ». En quelque sorte la « loi naturelle » qui permet à tout être humain de discerner par la raison ce que sont le bien et le mal, la vérité et le mensonge. Au passage, et avec un brin d'humour noir, nous pouvons goûter la pertinence toujours actuelle de l'affirmation de saint Paul : « *Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue.* » Comme le décrit le livre récent d'une de mes amies, professeur de droit, beaucoup de gouvernants actuels passent leur temps à démolir les fondements du droit international. En ce qui concerne, par exemple, la condamnation des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, en ce qui concerne la protection de la planète, le respect de la vie, la protection de la santé...

Pour en revenir à l'attitude de Jésus par rapport à la loi, nous pouvons retenir deux choses. Je m'inspire là de l'ouvrage de John P. Meier intitulé « Un certain Juif Jésus » (IV^e tome, « La loi et l'Amour »).

Première chose : Jésus, en tant qu'homme, participe aux débats de son temps qui font se confronter et parfois s'opposer plusieurs groupes : pharisiens, sadducéens, esséniens... Manifestement, l'homme Jésus est influencé par les esséniens, qui sont à la recherche d'une sorte d'absolu, de pureté, d'idéal, comme l'indique la déclaration de Jésus : « *Si votre justice ne surpassé pas celle des scribes et des pharisiens* »...

Deuxième chose : Jésus se situe dans la perspective du Royaume de Dieu qui vient, qui s'est approché, qui est déjà là... comme le répète souvent les évangiles. La première des Béatitudes proclame : « *Heureux les pauvres de cœur, le Royaume est à eux.* » *Est, et pas sera !*

Donc, comme il l'affirme avec force, Jésus vise un accomplissement. Accomplissement de la loi, oui, mais la loi telle qu'elle est voulue dans le Royaume, là où disparaît, entre autres choses, toute haine, toute division, toute rancune, toute convoitise et toute nécessité de prêter

serment. Par exemple, en parlant du divorce, Jésus ne se place pas dans une condamnation des situations personnelles – le Christ de l’Évangile ne le fait jamais – mais il récuse le fait d’organiser et de légitimer, de codifier ce qui est manifestement en contradiction avec le désir de Dieu pour l’humanité dès le commencement du monde. Et il y aurait bien d’autres exemples : la théorie de la guerre juste, la justification de la peine de mort…

En quoi cette brève présentation de Jésus face à la loi peut-elle nous aider pour notre vie quotidienne ?

D’abord, en voyant Jésus s’engager dans les débats et les controverses de son temps, nous nous sentons appelés à en faire autant, à sa suite, dans ce temps qui est le nôtre. Et cela sans craindre ni fuir la discussion mais en recherchant un dialogue fraternel, comme en témoigne cet article du supplément au journal *La Croix* à propos des débats sur la fin de vie.

En second lieu, comme Jésus et à sa suite, nous sommes appelés à être, autant que faire se peut, témoins du Royaume de Dieu, donner à respirer la « bonne odeur » du Royaume. Cela passe par nos comportements personnels mais aussi et surtout par nos communautés. Elles sont appelées à montrer des signes concrets qu’il est possible de faire exister autre chose que le conflit, la rivalité qui semblent être la règle dans le monde. Les premières communautés chrétiennes décrites dans le livre des Actes des Apôtres en sont un exemple : « *Ils mettaient tout en commun.* » C’est sans doute utopique, mais les petites fraternités, l’accueil et le soutien des étrangers, le partage avec les pauvres, l’écoute des personnes en détresse, les démarches de réconciliations etc. sont les signes annonciateurs de la proximité du royaume de Dieu. Ils contribuent, comme des signes de contradiction avec l’esprit du monde, à faire voir l’invisible.